



Commune de
VÉNÉRAND

ACTE D'ENGAGEMENT
DANS LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE
DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

M. ou Mme : Prénom :

Né(e) le : à :

Domicile :

Profession et adresse de l'employeur :

Tél Domicile : Tél portable :

Tél Travail : E-mail :

Le soussigné sollicite son engagement en tant que bénévole à la réserve communale de sécurité civile de la commune de VENERAND.

Il s'engage, dans la limite de son temps disponible et sur la base du bénévolat, à participer aux activités de la réserve.

En cas de sinistre il s'engage, sauf cas de force majeure, et sous réserve de l'accord de son employeur si c'est pendant son temps de travail, à répondre à toute mobilisation par le maire ou son délégué.

La durée de cet engagement est fixée à trois ans. Il est renouvelable par tacite reconduction. L'engagement peut être interrompu à tout moment, soit par démission, soit par décision du maire.

En cas de cessation de l'engagement, l'intéressé(e) remettra au responsable de la réserve communale les matériels ou équipements qui auraient pu lui être confiés au titre de ses missions au sein de la réserve.

Signature de l'intéressé(e)

Le maire accepte l'engagement de M. ou Mme
à la réserve communale de sécurité civile à compter du

Le Maire,
Jacques MELLOUL

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par **La Commune de Vénérand** pour le **Plan Communal de Sauvegarde de la Commune**. La base légale du traitement est le **consentement**.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Préfecture de la Charente-Maritime, membres du poste de commandement du PCS.

Les données sont conservées pendant **2 ans**.

Pour connaître vos droits et savoir comment les exercer auprès de notre collectivité, veuillez-vous référer à notre politique de protection des données disponible en mairie et sur le site internet www.venerand@wanadoo.fr.